

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION 2026-2027

Licence LPE (Professorat des Écoles)

Master 2 MEEF 1^{er} degré et 2nd degré

Site Inspé Angers

Pour les candidats en formation continue : NE PAS REMPLIR CE DOSSIER
Renseignements et inscription : formationcontinue@univ-angers.fr

Adresse retour du dossier : Inspé - Site Angers
7 rue Dacier
49000 ANGERS

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription administrative complétée (le n° de BEA ou INE figure sur le relevé de notes du bac),
- Photocopie de la demande ou de l'imprimé de transfert du dossier universitaire si besoin (à demander auprès de votre université actuelle),
- Photocopie du diplôme ou du relevé de notes de baccalauréat,
- Relevés de notes définitives de Licence et de M1 (ou accord validation d'acquis),
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso),
- 2 photos d'identité (nom, prénom, formation et parcours mentionnés au dos),
- Photocopie du certificat individuel de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), ancienne dénomination journée d'appel de préparation à la défense (JAPD),
- Attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution vie étudiante et de campus). Obligatoire avant toute inscription administrative y compris pour les boursiers,
Pour l'obtenir : connectez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr
- Si boursier : Photocopie de l'attestation de bourses 2026-2027 (RECTO-VERSO),
En l'absence de ce document au moment de l'inscription, **les droits d'inscription devront être réglés dans leur totalité**. Un remboursement pourra être effectué, ultérieurement par le service de scolarité, **sur présentation de la notification définitive de bourse et d'un RIB au nom de l'étudiant**.
- Attestation Assurance Responsabilité Civile.
- 1 chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers.
(Excepté pour les boursiers qui n'ont rien à régler).

Montant des droits d'inscription :

• Montant des frais d'inscription en licence	178 €
• Montant des frais d'inscription en master	255 €
• Montant des frais d'inscription pour les étudiants boursiers	GRATUIT

Réunion de rentrée : voir site de l'Inspé d'Angers